



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Première assemblée régulière du conseil d'administration du 16 janvier 2018

PROCÈS-VERBAL

Première assemblée régulière de l'année 2018 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mardi 16 janvier 2018 à 19h00 au Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue De Salaberry, local 322-324.

PRÉSENCES:

Membres avec droit de vote:

M. Louis Dumoulin	Président
M. Michel Hallé	Vice-Président
Mme Danielle Beaudoin	Secrétaire
M. Damien Morneau	Trésorier
M. Fabien Abitbol	Administrateur
M. Francis-Olivier Angenot	Administrateur
M. Jean-Nicolas Bouchard	Administrateur
M. Charles Gosselin-Giguère	Administrateur
Mme Natalia Koroleva	Administratrice
Mme Véronique Samson	Administratrice
Mme Laurie Vallières	Administratrice

Membre sans droit de vote

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

IL Y A QUORUM

AUTRES PARTICIPANTS:

Mme Catherine Doré	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Arrondissement de la Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, trois citoyennes et citoyens assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- | | | |
|----------|---------|--|
| 18-01-01 | 19 h 05 | Ouverture de l'assemblée |
| 18-01-02 | 19 h 13 | Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| 18-01-03 | 19 h 18 | Adoption et suivi du procès-verbal du 5 décembre 2017 |
| 18-01-04 | 19 h 20 | Présentation du plan de lutte aux graffitis de la Ville de Québec |
| 18-01-05 | 20 h 33 | Première période de questions et commentaires du public |
| 18-01-06 | 20 h 39 | Documents, lettres et propositions à adopter <ul style="list-style-type: none">➤ Achat de publicités dans l'Infobourg. Modification du mode de financement.➤ Projet « Les Valoristes ». Participation.➤ Aménagement du passage Saint-Joachim. Représentant.➤ Église Saint-Jean-Baptiste. Information. |
| 18-01-07 | 21 h 07 | Période d'information du conseiller municipal |
| 18-01-08 | 21 h 21 | Fonctionnement <ul style="list-style-type: none">➤ Demande de fonds pour les frais de fonctionnement.➤ Tarif pour la rédaction d'un procès-verbal.➤ Déclaration annuelle et mise à jour courante au Registraire des entreprises.➤ Date et lieu de l'Assemblée annuelle.➤ Nomination de la présidence d'élections. |
| 18-01-09 | 21 h 25 | Trésorerie <ul style="list-style-type: none">➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire.➤ Remboursement de frais pour la conf. du 4 décembre 2017.➤ Paiement de la secrétaire de rédaction. |
| 18-01-10 | 21 h 28 | Information et correspondance <ul style="list-style-type: none">➤ Direction de santé publique. Plan d'action régional de santé publique 2016-2020 |
| 18-01-11 | 21 h 29 | Divers <ul style="list-style-type: none">➤ Félicitations aux récipiendaires du mérite architecture de la ville de Québec |
| 18-01-12 | 21 h 30 | Levée de l'assemblée |

18-01-01 Ouverture de l'assemblée

M. Louis Dumoulin ouvre l'assemblée à 19 h 05. Il précise que les conseils de quartier ont été créés il y a 25 ans et explique le contexte de leur création en avril 1993. Il insiste sur l'importance de cette structure de consultation citoyenne.

18-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-NICOLAS BOUCHARD, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion tel que présenté dans l'avis de convocation, avec les modifications suivantes:

- dans la section « documents, lettres et propositions à adopter », ajouter le point "église St-Jean-Baptiste: information";
- dans la section « divers », ajouter deux résolutions concernant les félicitations aux récipiendaires du mérite architecture de la Ville de Québec.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-01-03 Adoption et suivi du procès-verbal du 5 décembre 2017

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste du 5 décembre 2017.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-01-04 Présentation du plan de lutte aux graffitis de la Ville de Québec

Mme Véronique Pressé, conseillère à la vie communautaire à l'arrondissement La Cité-Limoilou présente le plan de lutte au graffitis de la Ville de Québec. Elle débute par une brève mise en contexte de la prolifération des graffitis dans les quartiers centraux en 2015. Une consultation a eu lieu en 2016 et l'élaboration d'un plan de gestion des graffitis a suivi. Ce plan vise les graffitis illégaux et le vandalisme. On a voulu savoir: Qui les fait ? Où les trouve-t-on? Quels sont les facteurs qui contribuent à leur apparition? La présentation se poursuit avec un portrait du territoire et se termine avec diverses solutions: promouvoir l'art urbain, faire de l'aménagement urbain, augmenter la détection, nettoyer rapidement, offrir des alternatives légales aux graffiteurs, sensibiliser la population.

Le plan de gestion comprend 46 mesures qui vont se déployer sur quatre ans. Un dépliant détaillé est distribué aux membres du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

Une période d'échanges et de questions suit la présentation.

Mme **Véronique Pressé** fait le point sur les avantages des murs permanents vs les murs temporaires.

Mme **Mireille Bonin**, citoyenne, souligne la collaboration de la Ville avec les conseils de quartier dans ce dossier. Elle se demande comment son projet d'agriculture urbaine pourrait servir à la diminution des graffitis dans son secteur.

M. **Fabien Abitbol**, administrateur, aurait aimé qu'on identifie un mur légal dans notre quartier. Malheureusement, aucun endroit ne répondait aux critères, et il est impossible de le faire sur des murs privés.

M. **Michel Hallé**, vice-président, souhaiterait davantage de murales dans le quartier: y aurait-il moyen d'accélérer le traitement des demandes de projets de murales dans le quartier ? Mme Pressé répond qu'une réflexion est en cours dans ce dossier. Il n'y a pas d'alternatives pour le moment. Mais on pourrait contacter Mme Marie-Ève Masson à la Ville pour obtenir plus d'informations et mieux diriger nos demandes.

18-01-05 Première période de questions et commentaires du public

Mme **Mireille Bonin**, citoyenne, demande à M. Jean Rousseau si les élus municipaux s'intéressent au projet de règlement sur la participation citoyenne.

M. **Jean Rousseau**, conseiller municipal, explique que les villes ont adopté une position qui vise l'abolition des référendums. Pour ce qui est de la Ville de Québec, on jongle avec les contraintes de redditions de comptes. On attend la dernière version du projet de règlement du gouvernement avant de mettre de l'avant une politique de consultations.

Mme **Mireille Bonin**, citoyenne, informe le Conseil que le groupe Voix citoyenne organise une conférence en mars sur l'alliance entre l'agriculture, l'alimentation et le génie chimique des aliments pour la préservation de la santé cognitive avec l'âge. Elle émet le souhait que le Conseil de quartier soit partenaire de l'événement.

18-01-06 Documents, lettres et propositions à adopter

➤ Achat de publicité dans l'Infobourg. Modification du mode de financement.

Résolution CA-18-01

Concernant l'achat de publicité dans l'Infobourg. Modification du mode de financement.

Attendu que le Conseil d'administration a adopté la résolution CA-17-81 le 7 novembre 2017 afin de procéder à l'achat de publicité dans l'Infobourg au coût de 250 dollars financé par le budget de visibilité du Conseil de quartier;

Attendu que le Conseil d'administration désire modifier le mode de financement de cet achat de publicité;

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAMIEN MORNEAU, IL EST RÉSOLU de modifier la résolution CA-17-81 concernant l'achat de publicité dans l'Infobourg afin que le mode de financement de la dépense de 250 dollars soit le budget de fonctionnement 2017 au lieu du budget de visibilité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **Projet « Les Valoristes ». Participation.**

Résolution CA-18-02
Concernant le projet « Les Valoristes »

Attendu que le Conseil de quartier de Saint-Roch a lancé le projet « Les Valoristes » qui consiste à créer un point de dépôt pour les personnes qui ramassent des contenants consignés dans les poubelles et espaces publics afin d'en tirer un revenu d'appoint;

Attendu qu'un tel projet peut contribuer à l'amélioration de la vie de quartier;

Attendu que le Conseil de quartier de Saint-Roch souhaite connaître l'intérêt du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour collaborer à un tel projet;

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-NICOLAS BOUCHARD, IL EST RÉSOLU de désigner M. Francis-Olivier Angenot et M. Damien Morneau à titre de représentants du conseil d'administration pour participer avec le Conseil de quartier de Saint-Roch au projet « Les Valoristes ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **Aménagement du passage Saint-Joachim. Représentant**

Résolution CA-18-03
Concernant l'aménagement du passage Saint-Joachim

Attendu que la Ville de Québec désire aménager le passage Saint-Joachim au cours de l'année 2018;

Attendu que la Ville de Québec désire octroyer un mandat à des organismes du milieu dont le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour la définition, la conception et la réalisation d'un aménagement éphémère;

SUR PROPOSITION DE Mme NATALIA KOROLEVA DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du

Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste désigne M. Charles Gosselin-Giguère à titre de représentant du conseil d'administration auprès de la Ville de Québec pour l'aménagement du passage Saint-Joachim.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Église Saint-Jean-Baptiste: Information

M. **Louis Dumoulin**, président du c.a. du Conseil, dresse un historique des efforts faits depuis 2008 par un groupe de citoyens bénévoles pour la réutilisation et le retour de la vie communautaire à l'église Saint-Jean-Baptiste, un édifice classé monument historique depuis 1991, fermé à tout usage depuis le 24 mai 2015. Le groupe Espace Solidaire, officiellement agréé par l'Assemblée de fabrique Saint-Jean-Baptiste pour trouver une solution viable, a proposé un deuxième projet à la Ville de Québec, un partenaire essentiel, qui n'a pas montré d'enthousiasme arguant que l'édifice est mal situé pour les touristes, qu'il n'y a pas de stationnement et qu'il n'y a pas d'urgence. Depuis les élections, le dossier n'a pas avancé. Le groupe Espace Solidaire poursuit ses efforts. À la mi-octobre 2017, la Ville a annoncé la création d'un comité d'experts, sous la direction de John Porter, devant statuer sur l'utilisation des 30M\$ réunis par la Ville et le Ministère de la Culture et des Communications pour «sauver» 8 églises patrimoniales sur 10 ans à Québec, dont l'église Saint-Jean-Baptiste. À ce jour, on ignore toujours comment sera réparti ce budget. Les attentes sont très grandes. Le groupe Espace solidaire sera invité prochainement à se présenter devant ce comité. La date n'est pas encore connue.

Or le 29 décembre 2017, le système de chauffage de l'église Saint-Jean-Baptiste est tombé en panne. Les tuyaux ont gelé et éclaté, le système de gicleur est devenu inefficace. M. Dumoulin se montre très inquiet sur l'avenir du bâtiment. Même si le Diocèse de Québec est très conscient de la gravité de la situation, il a son propre agenda. Il ne démontre pas d'intérêt envers les subventions accessibles pour la restauration des édifices patrimoniaux qui le forceraient à rester propriétaire pour les 10 prochaines années. Tous les principaux intervenants dans ce dossier, Diocèse (avec l'Assemblée de fabrique Saint-Jean-Baptiste), la Ville de Québec et le Ministère de la Culture et des Communications, doivent se concerter pour éviter de se retrouver avec un autre cas similaire à l'église Saint-Cœur-de-Marie.

Les membres du Conseil se questionnent sur la possibilité que l'église soit couverte par une assurance.

18-01-07 Période d'information du conseiller municipal

M. Jean Rousseau, conseiller municipal, apporte d'abord des précisions concernant le dégât d'eau à l'église Saint-Jean-Baptiste. L'abbé Gingras du diocèse sera rencontré jeudi. On ne connaît pas les intentions du comité Porter concernant l'avenir du bâtiment.

M. Rousseau tient à souligner le départ de Mme Agnès Maltais comme députée péquiste de Taschereau et la remercie pour son dévouement durant toutes ces années.

Il aborde ensuite quelques sujets en rafale. Monsieur Rousseau a déposé une motion, qui a été acceptée, concernant trois jours de célébrations afin de souligner les événements du 29 janvier 2017 au centre culturel musulman de Québec. Il a fait parvenir, par courriel, une carte des zones de déneigement de la ville et encourage fortement le public à composer le 311 afin d'informer la Ville des secteurs problématiques. Ensuite, il fait le point sur les rues conviviales et sur le projet de l'espace Saint-Joachim. Il y aura des séances de consultations de la Ville sur le modèle qui sera choisi. En ce moment, on penche vers un modèle inspiré de la rue Couillard. M. Rousseau avise le Conseil qu'il existe des subventions pour les quartiers non historiques pour l'enfouissement des fils électriques. Les travaux peuvent être réalisés sur une période de trois ans. Enfin, il confirme que les chiens sont interdits au parc Scott.

18-01-09 Fonctionnement

➤ Demande de fonds pour les frais de fonctionnement.

Résolution CA-18-04

Concernant les frais de fonctionnement du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

Attendu l'adoption de la résolution CA-17-69 le 3 octobre 2017 par laquelle le conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste demande que le budget de fonctionnement soit augmenté à 2,000 dollars;

Attendu que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a recours à une secrétaire de rédaction pour ses procès-verbaux;

Attendu que le budget de fonctionnement est le même depuis de nombreuses années;

Attendu que le montant non affecté du budget de fonctionnement au 31 décembre 2017 est déficitaire de 44.64 dollars;

SUR PROPOSITION DE M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT D'ÊTRE APPUYÉE PAR Mme VÉRONIQUE SAMSON, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste demande à la Ville de Québec de lui verser le montant de 2,000 dollars à titre de contribution aux frais de fonctionnement du Conseil de quartier pour l'année 2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Tarif pour la rédaction d'un procès verbal.

Résolution CA-18-05

Concernant le tarif pour la rédaction d'un procès-verbal pour l'année 2018

SUR PROPOSITION DE M. DAMIEN MORNEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-NICOLAS BOUCHARD, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste recoure au service d'une secrétaire de rédaction pour la rédaction de ses procès-verbaux en 2018 au tarif de 80 dollars par procès-verbal.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Déclaration annuelle et mise à jour courante au Registraire des entreprises.

Résolution CA-18-06

Concernant la déclaration annuelle et la mise à jour courante au Registraire des entreprises du Québec

SUR PROPOSITION DE Mme NATALIA KOROLEVA DÛMENT APPUYÉE PAR Mme VÉRONIQUE SAMSON, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste autorise M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec, à remplir et transmettre au nom du président du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste par internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Date et lieu de l'Assemblée annuelle.

Résolution CA-18-07

Concernant la date et le lieu de l'Assemblée annuelle du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

SUR PROPOSITION DE Mme VÉRONIQUE SAMSON DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-NICOLAS BOUCHARD, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste fixe la date de l'Assemblée annuelle au 3 avril 2018 et que le lieu de cette assemblée soit le Centre culture et environnement Frédéric Back, au 870 Avenue de Salaberry.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Nomination de la présidence d'élections.

Résolution CA-18-08
Concernant la nomination de la présidence d'élections

SUR PROPOSITION DE M. CHARLES GOSSELIN-GIGUÈRE DÛMENT APPUYÉE PAR Mme DANIELLE BEAUDOIN, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste nomme M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec, président d'élections pour l'assemblée annuelle du Conseil de quartier du 3 avril 2018 ou tout autre conseiller en consultations publiques en cas d'incapacité d'agir de M. Leclerc.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-01-10 Trésorerie

➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire

Le solde bancaire du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste en date du 16 janvier 2018 est de 4,320 dollars. Les dépenses sont reliées au fonctionnement et aux conférences. Il y a encore des chèques en circulation.

➤ Remboursement de frais pour la conférence du 4 décembre 2017

Résolution CA-18-09
Concernant le remboursement pour la conférence du 4 décembre 2017

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 9 dollars à M. Charles Gosselin-Giguère pour le remboursement de frais assumés pour l'organisation de la conférence du 4 décembre 2017.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction

Résolution CA-18-10
Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR Mme DANIELLE BEAUDOIN, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 80,00 dollars à Mme Catherine Doré pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 décembre 2017 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-01-11 Information et correspondance.

➤ Direction de santé publique. Plan d'action régional de santé publique 2016-2020.

Le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a reçu une lettre de la Direction de la santé publique disant que le Plan d'action régional de santé publique 2016-2020 a été adopté.

18-01-12 Divers

➤ Félicitations aux récipiendaires du concours « Les mérites d'architecture de la Ville de Québec ».

Résolution CA-18-11

Concernant les félicitations aux récipiendaires du concours « Les mérites d'architecture de la Ville de Québec »

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR Mme LAURIE VALLIÈRES, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste offre ses félicitations à Mme Lynda Cloutier et M. Guy Bélanger, propriétaires, et à Tergos Architecture inc. pour la conception et la réalisation du 720, rue Richelieu, lauréats dans la catégorie Patrimoine et Prix du public du concours Les Mérites d'architecture de la Ville de Québec.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-18-12

Concernant les félicitations aux récipiendaires du concours « Les mérites d'architecture de la Ville de Québec »

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR Mme LAURIE VALLIÈRES, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste offre ses félicitations à Tandem Condos sur cour inc. et à Fugère Architecture, pour la conception et la réalisation du 190, rue Saint-Jean, lauréats dans la catégorie Habitation/construction neuve - moyenne et haute densité, et du prix spécial du jury du concours Les Mérites d'architecture de la Ville de Québec.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-01-13 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, IL EST RÉSOLU de lever la présente assemblée du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 21h30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.